



## COMPTE RENDU N°3

# COMITE DE PILOTAGE ASSOCIATIF GESTION DU RECONFINEMENT (CPAGR)

**Jeudi 18 novembre 2020 – 18h30 -20 H30**

**15 participants**

### 1. Représentants des familles :

- Mme AURIOL (Ime Feuilleraie) Absente
- Mme MORISSEAU (Ime GUILLEMAINE)
- Mme LEPORTIER (Foyer du Pont de Pierre)
- Mme LAURENT (SHAV )
- Mme CORDIER (SSESD)
- M. ZAWADSKI (ESAT)

### 2. Représentants des personnes accompagnées :

- Mme Angélique ROSSO (SHAVS)
- Mr Germain CHAUFURNIER (SHAVS)
- Mme Marie GUILLEN (ESAT)

### 3. Représentant CSE ou de la CSST - AAPISE :

- Mme DUBUISSON

### 4. Présidence et Directions AAPISE :

- Mr BEVE : Président
- Mr MESLOUB : Directeur Général
- Directions des pôles :
- Mr LAMOUR : DGA
- Invités ESAT : Directeur Mr GUERY
- Mme KLINGLER Responsable du Pôle transversal Ethique et Qualité (Consolidations ESMS AAPISE)

## ORDRE DU JOUR



**Suivi du REconfinement adapté et selon les ESMS : mise en œuvre adaptée du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) et des Plans de Transformation respectifs de l'activité (PTA)**



**Questions/Echanges /Débat/Propositions de solutions**

## I – INTRODUCTION DU Directeur Général de l'AAPISE

-  Remerciements du Directeur  Général de l'AAPISE pour votre  participation et un tour de table , avec  rappel de l'intérêt  et de la nécessité de la mise en place  d'un Comité de Pilotage Associatif pour la  gestion des périodes de  **Confinement/ Déconfinement/ REconfinement**
- =     Dispositif Associatif Participatif +  Actualités Associatives,
-  Approbation après lecture du  CR2 et  mise en ligne sur le site [www.aapise.fr](http://www.aapise.fr)
-   : « **Comment chacun  vit cette 2ème période de confinement ?** »

**INFORMATION**  
~ À PARTIR DU SAMEDI 28 NOVEMBRE



## II – THEMATIQUES ABORDEES

- **II 1 - Relance des questions évoquées lors de la réunion précédente, relatives aux**

**pauses « oxygène » et aux « arrivées et départs décalés » des travailleurs**

**accompagnés de l'ESAT = Difficultés rencontrées par certains travailleurs accompagnés « ayant du mal à verbaliser ou n'osant pas s'exprimer » à l'ESAT**



**Représentant de Familles Secteur PH Adulte - ESAT :** Seraient concernés essentiellement les

personnes de l'atelier maintenance industrielle.



**« Ne serait-il pas possible d'imposer à tous les décalages horaires d'arrivée au travail à l'ESAT ? (trop de monde dans les transports en période COVID – peur de la contamination pour certains) »** – Question posée à la fin de la dernière séance CPAGR du 3 Novembre.



**Directeur de pôle spécifique Insertion Travail – ESAT :** Des échanges téléphoniques directs avec la DA et le directeur de pôle concerné ont déjà eu lieu afin de **répondre de façon adaptée et personnalisée à cette problématique que l'on ne peut imposer à tous. Certains Travailleurs**

**accompagnés ne le souhaitent pas nécessairement qui souhaitent garder leur** **libre-choix.**



**C'est à la demande individuelle** **des TH concernés. Leurs besoins spécifiques sont pris en compte en permanence, mais « nous relancerons le questionnement général à l'ESAT ... Par ailleurs, il existe déjà une ligne dédiée pour le site de Bruyères-Le-Châtel. C'est au total 44 TH sur Brétigny + 16 sur Egly + 23 sur Bruyères qui seraient concernés »**



**DG :** **on doit faire preuve d'adaptation et de flexibilité au vu de la crise sanitaire**



**Président :** **reprise de l'idée du DGA à savoir :** **à l'ESAT, en interne,**

**faire une étude sur les horaires des transports en commun +** **puis à voir une**

**enquête auprès des travailleurs sur leurs habitudes.** **Consigne de ne pas être regardant sur les**

**éventuels retards.** **=** **ESAT**

Proposition à ce que les professionnels viennent chercher les travailleurs en véhicule de l'établissement à la gare par exemple, en cas de neige où la circulation en bus se fait très difficilement voire pas du tout.



**Président** : demande aux représentants présents des travailleurs des 3 antennes de l'ESAT, et



aux présidents des CVS de sonder les usagers d'ici la fin de semaine : réalisation d'une étude des horaires de transports en commun pour le vendredi 20 Novembre.



**Avis des représentants des Personnes accompagnées PH Adulte – ESAT** : « Le problème c'est que nous sommes tous les 3 confinés à la maison, par précaution à cause de nos maladies avec la COVID »



**Etat des lieux pour les travailleurs de l'ESAT du port du masque**



**Représentant des personnes accompagnées Secteur PH Adulte – ESAT** :



« On doit changer le masque tous les après-midis, mais certains ne veulent pas... Le masque en tissu c'est mieux pour certains »



**Directeur de pôle spécifique Insertion Travail -ESAT** :



veille des professionnels sur le terrain à ce que les masques soient régulièrement changés « ce qui en effet n'est pas automatique pour certaines des personnes accompagnées ».



**Président** : Voir pour des masques « grand public », en tissu, et avoir un stock suffisant sur les sites pour un roulement des masques : « l'AAPISE se chargera de les laver. Sinon, nous avons des stocks suffisants à l'AAPISE. Des professionnels ont été nommés pour cette gestion »



**Discussion collégiale**



autour de l'achat de masques transparents



- intérêt, utilité et validité reconnue des « masques dits inclusifs », anti-covid et facilitant la vision de la zone de la bouche pour tous ceux qui ont besoin de lire sur les lèvres, certes plus onéreux et à forte demande généralisée (ESSMS et Education Nationale) : **proposition de se rapprocher des établissements accueillants des malentendants et/ou ARS**



**Représentante Familles Secteur PH Enfance travaillant dans l'Education Nationale** : confirmation de la grande difficulté aujourd'hui de s'en procurer même pour l'éducation nationale.



- Puis demande d'informations conjointes sur l'état des lieux concernant le brassage des enfants à l'arrivée et départs des transports/ taxis.

Constat : « de toute façon les jeunes sont déjà brassés dans les transports »



- Etat des lieux du respect du « non-brassage » des publics accueillis sur sites autant qu'il est possible, et de la problématique des transports collectifs :

-   **Réflexion collégiale à mener sur les sites quant à aux difficultés**

**rencontrées de « non-brassage ».** Dans les transports le brassage existe de fait →  Etude de la possibilité ou non, dans les **2 IME**, de temps échelonnés d'arrivées et de départs : proposition à l'IME Guillemaine d'Egly d'accès aux groupes de vie par des chemins différenciés – **Problématique complexe de la gestion des tournées de transports collectifs, couvrant une zone géographique très étendue du Sud-Essonne, et des contraintes d'horaires de travail de nombreux parents-familles.**

 **DGA :**  confirmation avec évocation des difficultés particulières quant à la distanciation dans les transports. **Point en étude pour les responsables de proximité.**

-  **Etat des lieux des temps de repas :**

  **Directeur de pôle spécifique Insertion Travail - ESAT :** explications sur le fonctionnement des temps de repas par roulements successifs pris sur les 3 sites de l'ESAT. Consignes sanitaires de précaution

et de protection :    « désormais **2 personnes par table** aux extrémités pour une distance de sécurité plus importante pendant ces temps de repas **sans masques**, avec des **horaires différents décalés en fonction des ateliers** ».

-  **Président :**   « **Même avec le foyer du Pont de Pierre ? D'ailleurs ce serait bien que la**  **nouvelle DA du**  **Foyer soit là la prochaine fois** »

  **Directeur de pôle spécifique Insertion Travail - ESAT :**  le foyer vient dans la 3<sup>ème</sup> **vague** séquencée de façon à avoir du temps pour manger +  2 par table +  **1 présence éducative** par groupe venant déjeuner. »

-   **Concernant les repas livrés** que le midi,   **un représentant des personnes accompagnées** en bénéficiant, affirme que : « *cela convient comme ça ...* »

-   **Mais pour les repas du soir, je ne sais pas comment cela se passe ? ... il y en a qui en ont à priori. »**

  **RPEQ AAPISE :** Des travailleurs ont fait remonter des retours  **d'un « sentiment**

**d'injustice** », car ayant appris par des collègues Travailleurs directement que   « certains paieraient leurs repas (celles et ceux qui sont présents sur site), alors que d'autres à domicile, non ». Verbatims TH : « **Pourquoi, eux aussi, n'auraient pas le prix des repas déduits de leur paie comme ceux qui restent à la maison par choix ?** ». **Qu'en est-il de cette situation ?**

  **Directeur de pôle spécifique Insertion Travail -ESAT :**



Lorsque les personnes travaillent, le repas est en effet déduit de leur salaire.



Pour les personnes qui ne travaillent pas, le repas est maintenu, mais non payé, donc oui en effet, il peut y avoir un déséquilibre. »



**Président : il faudrait**



**alors rééquilibrer les choses, =**



**c'est-à-dire déduire le repas livré pour tout le monde ou de faire payer à tout le monde.**



Mais à voir pour chaque cas, à savoir s'il s'agit d'un



**isolement de santé obligatoire donc**

**maintien du salaire ou non.**



**Représentante de familles secteur PH Adulte :**



« il faudrait informer que

tout repas pris ou livré sera facturé ».



- **Etat des lieux des activités de suppléance proposées par la mise en œuvre des PPS**



**Représentante des personnes accompagnées :**



« Les activités ça manque, car moi je me sens isolée, parqu'en plus je n'ai pas le choix avec les risques de ma maladie. Je ne vois personne. Avant on en faisait avec Laurie à l'AAJ, mais maintenant c'est fini, elle est partie, et y'a personne qui la remplace. Et je ne suis pas la seule... ».



**Directeur de pôle spécifique Insertion Travail -ESAT :**



**des activités en visio avec**

**des collègues seraient possibles**



- **Discussion collégiale du manque d'activités pour certains du fait de l'isolement, et du manque de lien social en co-présence ressenti dans la relation humaine directe.**



**Représentante de familles secteur PH Adulte :**



proposition d'activités

collectives ou individuelles à mettre en place quand cela est possible par directement chez les personnes à étudier et mettre en place sur les sites



visio, skype , ou



**Représentante des personnes accompagnées SHAVS-ESAT :**



« Un seul appel téléphonique par semaine, pour moi, ça n'est pas suffisant. J'aimerais en recevoir plusieurs par semaine si c'est possible... mais, il y a des personnes pour qui 1 seul par semaine, ça suffit. Moi non. »



**Représentante des personnes accompagnées ESAT :**



« Moi, je l'ai déjà dit, j'aimerais pouvoir bénéficier du SHAVS, mais je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas possible »



**DGA :**



Explications données pour la situation singulière amenée puis précisions selon lesquelles « **cela va prochainement s'améliorer et l'AAJ fonctionner à nouveau : fin novembre/début décembre de 7h à 17h, avec le recrutement en cours de 2 professionnels.** »



**Président :**



Dossier à l'étude d'une extension possible du service, sous réserve de la réponse favorable ou non du Conseil Départemental.



« Mais en prenant RDV, en ce moment, tu peux déjà y être accueillie »



Question concernant les



Commissions d'Admission dans les 2



**IME AAPISE :**

**Représentante des familles secteur PH Enfance :**



« Qu'en est-il des Commissions d'admission dans les établissements (les 2 IME) de l'Enfance, car en ce qui me concerne, pour ma fille, nous avons envoyé un dossier dans un des 2 IME (Guillemaine), et aucune réponse depuis, même pas un accusé de réception... or cela alors, n'aide pas à mes démarches pour un maintien du jeune dans l'établissement initial (scolaire par exemple en Ulis) ou pour une autre recherche ».



**Président :**



Constat de la situation actuelle à la CDAPH : « les IME sont pleins et saturés, et ceux de l'AAPISE aussi ... pas d'extension de places prévues, pas de construction de nouveaux IME ... Une solution est de « sortir les amendements Creton » en mettant en place une structure comme « La Passerelle » à Bruyères-Le-Châtel pour l'AAPISE, pour créer des places dans les 2 IME. Mais nous sommes en attente de l'agrément de l'ARS et d'un financement en conséquence. Les jeunes adultes ne tirent aucun bénéfice à rester à l'IME



**DGA :**



« En effet, il y a pu y avoir des retards dans le traitement des dossiers (100 environs à traiter). La nouvelle secrétaire des pôles avec l'assistante sociale de la Feuilleraie sont venues en soutien, car l'assistante sociale de l'IME Guillemaine est partie pour son congé maternité, et pendant plusieurs mois, il y a eu en quelque sorte, une forme d'instabilité dans les directions de proximité successives, donc du retard a pu être pris. Mais nous avons fait au mieux pour maintenir une continuité de service pendant la période COVID, et assurer le relais depuis Août, en attendant l'arrivée de la nouvelle



directrice à l'IME au 26 Octobre dernier.



Nous allons dès demain, nous enquêter de cette situation. Le nouveau système par VIA TRAJECTOIRE mis en place sur le territoire, oblige à tenir à jour les dossiers par un suivi et une actualisation des listes d'attente, et permet de tenir informées les autorités de contrôle et de tarification ; les familles doivent l'être aussi par une réponse de l'établissement ou du service. »



**Président :**

« En plus, on trimballe un historique.



A partir de maintenant, je ne veux pas qu'on soit dans le troupeau qui travaille mal ! »



**RPEQ AAPISE :**



Nuances apportées : « A ce jour, des procédures d'admission existent par établissement et service, et ont été évaluées et réaffirmées pour tous, par les évaluations internes et



externes respectives. Plus particulièrement, historiquement, **= +++ jusqu'à présent dans les IME de l'AAPISE, il n'y avait pas de sélection : c'est même un point fort remarqué dans les évaluations, et était jusqu'à présent communément reconnu de réputation sur le territoire par les différents partenaires (du sanitaire, autres ESMS spécialisés, ARS, familles, etc.), mais en effet, ce n'est au**

demeurant pas normal de ne pas avoir eu **au moins**  **un accusé de réception** de votre envoi de dossier de demande.  Il nous faudra  vérifier avec le site afin de mieux comprendre ce qui s'est passé. Cela peut tenir soit à un dysfonctionnement ponctuel ou durable de l'organisation de l'établissement ou du service concerné, soit à un oubli, une erreur qui peut également arriver, comme pour tout un chacun, du/des professionnels dont ce sont les missions spécifiques – à confirmer par le site concerné, pour y remédier au plus vite. »



**Président** : « Il faut des preuves alors que les démarches ont bien été effectuées. **Par contre, il faut aussi entendre pour les parents que vous n'aurez peut-être pas la place attendue car, nous devons en faire pour ceux qui n'ont pas du tout de solution, et cela aujourd'hui en priorité, dont les enfants avec autisme sévère sans solution sur le territoire... les autres, ceux qui ont la possibilité de continuer une scolarité à l'école, il faut faire en sorte qu'elle se maintienne à cet endroit** ».



**DG** : « **Jusqu'à ce jour, les choses se font en bonne intelligence, mais on ne fait pas tout bien. Nous devons partout organiser un retour-courrier aux familles.**



Je prends date de la **nécessité d'une procédure « d'accusé de réception systématique par les établissements et services de l'AAPISE**, qui doit se mettre en place si ce n'est pas fait. En effet, si demain dans le secteur Enfance se libèrent des places, je crains qu'elles ne soient attribuées en priorité vers ceux qui sont les plus en difficultés, et n'ont pas encore d'institution ; pour les autres, ce sera plutôt des prestations extérieures. S'il le faut par l'intervention d'une « équipe mobile ». Le parcours va se construire, et, on ne laissera personne sur la touche. ».



- **II 2** **Présentation d'un document- sous Power Point « CVS » à destination de tous, « prêt à l'usage » élaboré par Mr BEVE, président et illustré par des images par Mme Leportier, membre du CA AAPISE et représentante de familles Foyer de Jour au CPAGR**

Lecture faite en détail du document par le DG, le DGA puis le Président avec **Proposition d'harmoniser**

**tous les documents pour les CVS**   **vont être envoyés aux établissements et services AAPISE et aux présidents des CVS.**



**Question concernant les « chèques cadeaux pour les Travailleurs accompagnés par l'ESAT » :**



**Représentante des personnes accompagnées TH Secteur Adulte** : « Les chèques cadeaux, est-ce qu'on va pouvoir en avoir cette année, y compris les personnes en arrêt maladie ?... Et pour la fête de

noël, comment cela va se passer ? »



**DGA + DG + Président :**



OUI pour les chèques-cadeaux



**Directeur de pôle spécifique Insertion Travail -ESAT :**



Pas de fête de Noël ESAT tous ensemble, mais un repas sur chaque antenne.



*Question concernant la transmission des informations aux parents-familles-représentants légaux, comme pour les MENUS du midi au Foyer du Pont de Pierre ou ailleurs :*



**Représentante de familles secteur PH Adulte :** Demande renouvelée d'obtenir les menus afin de rééquilibrer le régime alimentaire de la personne concernée au domicile.



**DGA :**



*Les menus seront sur les sites internet de chaque établissement et services.*

Des travaux sur internet sont effectués pour rénover les sites de l'association.



**Demande collégiale renouvelée des représentants ou présidents au CVS :**



que les représentants des CVS soient « contactables » plus facilement par voies : postale, téléphonique ou par le site internet AAPISE (espace privé)



**Rappels CR2 :**

- *Rôle des directions de proximité et des secrétariats des établissements et services à faciliter la dynamique de communication avec les familles et la diffusion des informations /représentants*  
→ Remise à jour des sites respectifs de chaque établissement et service, et réactualisation des listings de coordonnées des personnes
- *Diffusion des coordonnées des représentants de familles par les secrétariats* des établissements et services **directement** aux parents-familles-représentants légaux

**Sur le site internet, et par voie postale avec l'envoi d'un courrier général de rappel aux familles-représentants légaux et d'affichage général visible de tous dans les espaces collectifs ou endroits de passage** → sur le site internet avec une « **Page spéciale Représentants des familles** », comme dans l'Education Nationale (coordonnées de chaque représentant) = être référencés pour qu'à tout moment les personnes puissent les contacter.



**Représentants des Personnes accompagnées :**



*« Oui, c'est important qu'on nous distribue directement aussi, et qu'on nous redise les choses, parce que si on ne sait pas utiliser internet, ou que l'on n'a pas d'ordinateur à la maison... ou qu'on ne vit pas avec quelqu'un qui sait le faire, si on nous distribue directement, c'est mieux... sinon on ne sait pas toujours à qui il faut s'adresser en fait. »*

**Prochaine date de rencontre pour la 4<sup>ème</sup> réunion de travail  
du « Comité de pilotage associatif gestion du REconfinement » (CPAGR) :  
le Mercredi 2 Décembre à 18h, avec des modalités de rencontre, similaires**